SNUipp 76

Dispensé de timbrage ROUEN CDIS

PRESSE URGENTE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé le 11/02/2009

Stage "spécial mouvement"

Bulletin de la Section de Seine-Maritime du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et P.E.G.C - FSU
I.S.S.N 1259-9646 / C.P.P.A.P 0710 S 07451 PRIX : 0,76 € **supplément n°2 au N° 150 janvier 2009**

Edito

Le SNUipp 76 organise, chaque année, un stage d'une journée qui s'adresse à tous les collègues en début de carrière pour répondre aux nombreuses questions que vous vous posez.

Cette année, le bulletin envoyé n'est pas arrivé, la majorité des collègues concernée n'a donc pu participer à ce stage. Nous vous proposons donc un nouveau stage qui nous permettra aussi de faire le point sur les nouvelles règles du mouvement.

Ce stage permet de favoriser une rencontre entre collègues en début de carrière pour échanger sur les vécus de classe, l'expérience de la première inspection, les difficultés rencontrées lors des premières années d'enseignement. Il nous semble également important de vous informer sur vos droits, votre carrière et de réfléchir ensemble à l'évolution de notre profession, de l'école en général. Cette rencontre se déroule à Mont-Saint-Aignan.
Les modalités d'inscription sont détaillées à l'intérieur de ce bulletin. La participation à ce stage est un droit et l'autorisation d'absence ne peut normalement pas vous être refusée.
Pour y participer, il vous suffit d'adresser une demande d'autorisation d'absence à l'Inspecteur d'Académie **un mois avant le début du stage, c'est à dire au plus tard avant le 27 février 2009.**

S'informer, débattre : un droit pour tous

vendredi 27 mars

Maison de l'Université
Mont St Aignan

SNU*ipp*-FSU 76 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN Tél : 02/35/63/85/08
Fax : 02/35/63/85/16 E-mail : snu76@snuipp.fr Site : http://76.snuipp.fr

Sommaire

p 1 Edito
p 2 Programme détaillé
p 3 Infos pratiques
p 4 Syndicalisation, Inspection

Programme détaillé

Vous trouverez ci-dessous les thèmes que le SNUipp vous propose . L'ordre du jour pourra être modifié en début de journée suivant les questions que vous souhaiterez poser et les thèmes que vous préférerez aborder.

9h00-12h00

Le mouvement
- Les nouvelles règles
- Le barème
- Les vœux géographiques
- Les types de postes
- Les nominations à titre définitif ou à titre provisoire

La carrière,
- Inspection, notation, avancement, reclassement
- Formation, temps partiel, congé parental...

13h30-16h30

L'école d'aujourd'hui, l'école de demain ?

- Quel état des lieux ?
- L'école maternelle, quel avenir ?
- L'aide aux enfants en difficulté, aide personnalisée, aide spécialisée
- Demain, une autre école ? Pourquoi ? Et laquelle ?
- Le syndicat et la transformation de l'école : quels atouts ? Quel rôle ?

BULLETIN D' INSCRIPTION AU STAGE

A retourner au SNUipp 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN ou par mail : snu76@snuipp.fr
Je souhaite participer au stage « infos mouvement, carrière » qui se déroulera :

Le vendredi 27 mars 2009 à la Maison de l'Université de Mont-Saint-Aignan.

NOM :…… Prénom :……..
Adresse……
……
……..
Tél :……e-mail……
Je souhaiterais que les sujet(s) suivant(s) soient abordé(s
……
……
……

SNUipp 76
Bulletin du SNUipp
de Seine Maritime
I.S.S.N 1259-9646 /
C.P.P.A.P 0710 S 07451
Directeur de la Publication : Marceau PRIVAT
SNUipp 76 : 4 rue Louis Poterat 76100 ROUEN
Mensuel imprimé par nos soins
Dépôt légal à parution

Concrètement, comment faire ?

1) Envoyer la demande d'autorisation d'absence à l'IEN de la Circonscription **au moins un mois avant le stage** (courrier ci-dessous à recopier ou à télécharger) sur notre site et à envoyer **au plus tard le 27 février.**

Il n'est pas sûr que vous soyez remplacé(e). En aucun cas, l'absence de remplaçant ne peut conduire à vous empêcher de participer à ce stage.

2) **S'inscrire auprès du SNUipp** (bulletin d'inscription page 2)

3) Dans tous les cas , **prévenez le directeur/trice de l'école .**

4) **Informez les parents d'élèves de votre absence** et, éventuellement de votre non remplacement. Au cas où des élèves se présenteraient à l'école, ils devront être accueillis**.**

5) **N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté**.

NB : Cette journée n'est pas décomptée comme réunion d'information syndicale (vous avez droit à 2 demi-journées d'information syndicale par année scolaire).

Si vous n'avez pas reçu de réponse de l'administration, la demande est considérée comme autorisée.

Nom

Prénom

Professeur des écoles

Ecole

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie

s/c M (Me) l' Inspecteur(trice) de l'Education Nationale

de la circonscription de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/84 (art.34 alinéa 7), portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale.

le 27 mars 2009 de 9h à 16h30 à la maison de l'université à Mont Saint Aignan

Il est organisé par le SNUipp, sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O du 10/02/95).

A le

Signature

N'attendez plus : syndiquez-vous !

Réduction d'impôts : 66 % de la cotisation syndicale déduits directement du montant de vos impôts 2009!

Je me syndique au SNUipp de Seine-Maritime afin de contribuer :

- A la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités
- Au développement du service public d'éducation
- Au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique au sein de la FSU

Bulletin d'adhésion à télécharger sur le site http://76.snuipp.fr et à retourner au **SNUipp 4 rue Louis Poterat 76100 Rouen avec l'enveloppe T jointe.**

L'inspection : un système contestable

kisaitou :
un outil indispensable
aux directeurs et aux adjoints...
Livre + CD : 32€,
25€ pour les syndiqués.
Contactez la section départemen-
tale pour le recevoir !

Grille de notation : parlons-en !

PE échelon	1 à 3	4	5	6	7	8	9	10	11
Insuffisant	8	8	8	8.5	8.5	9	9	9.5	9.5
Passable	10	10.5	11	11.5	12	12.5	13	13,5	14
Convenable	10.5	11	12	12.5	13	14	15	15.5	16.5
Bien	11.5	12	12.5	13	14	15	16	17	18
Très bien	12	12.5	13.5	14.5	15.5	16.5	17.5	18.5	19.5